

**MASTER**

MENTION

Droit du Numérique

PARCOURS-TYPE

Droit, Numérique, IA

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Code RNCP : 34089

120 crédits - 4 semestres

Mention :

Laurence CALANDRI, *Maître de conférences HDR*
Jessica EYNARD, *Maître de conférences*

Parcours-type :

Jessica EYNARD, *Maître de conférences*
Pascale ZARATE, *Professeur des universités*

CANDIDATURES :

M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/



Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance (S3 & 4)

PRESENTATION

Les semestres 1 et 2 permettent d'acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine du droit des données personnelles, de la propriété intellectuelle et du commerce électronique. Les étudiants bénéficieront d'une initiation à l'informatique. L'objectif est de maîtriser l'ensemble des données transversales de l'environnement normatif général du numérique, ainsi que les rôles respectifs des autorités de régulation concernées (CNIL, ANSSI, CSA, ARCEP...). Le contexte para-juridique est également étudié (approche pluridisciplinaire : économique, politique, technique et culturelle).

Les semestres 3 et 4 permettent l'acquisition de connaissances en droit du numérique et la compréhension des enjeux techniques, économiques et sociaux de la transformation numérique de la société. L'objectif est de former des juristes capables d'anticiper et de comprendre les évolutions technologiques liées au développement du numérique, afin de conseiller et accompagner la mise en conformité des organisations (entreprises et acteurs publics). **Ils peuvent être suivis en alternance** (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage).

Cette spécialité forme des juristes capables de conduire un meilleur dialogue avec les informaticiens et de résoudre efficacement des problèmes juridiques liés au traitement de l'information et à la massification des données. Elle répond à une demande importante de spécialistes au carrefour de ces deux disciplines, compte tenu de l'essor de l'Internet et des systèmes d'information, du big data, ainsi que de la protection et gestion des données personnelles, de la cyber sécurité, mais aussi de l'intelligence artificielle (IA) dont les systèmes décisionnels fondés sur des algorithmes.

COMPETENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

Rédiger des contrats dont l'objet serait informatique et numérique ; Caractériser les problématiques relatives à la gestion des droits de propriété intellectuelle ; Gérer les questions de données personnelles ; Contribuer aux préconisations pour la sécurisation des systèmes d'information ; Faire des recommandations opérationnelles sur les questions juridiques relatives au numérique.

Les deux derniers semestres s'attacheront essentiellement à renforcer les savoirs en droit des données personnelles, en droit de la sécurité des systèmes d'information, en droit et éthique de l'intelligence artificielle et des algorithmes, en droit des communications électroniques, tout en privilégiant une approche pluridisciplinaire du numérique (informatique, gestion de projet, régulation du numérique). Une partie non négligeable du parcours est tournée vers l'acquisition de connaissances et de compétences informatiques.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit du numérique sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34089/>

MÉTIERIS VISÉS :

- Les métiers de la protection des données personnelles,
- Les métiers du commerce électronique,
- Les métiers de la protection de la propriété intellectuelle appliquée au numérique,
- Les postes de juristes spécialisés dans ces domaines en entreprises (juristes IP/IT),
- Les postes de juristes spécialisés dans ces domaines en entreprises (type DPO pour les entreprises de services numériques, opérateurs des communications électroniques),
- Les professions libérales : avocats spécialisés,
- Les métiers de la cyber sécurité (RSSI).

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
 Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études : Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation : L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master. **L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole**, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 399h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 156h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 144h CM + 58h30 TD
<p>UE Régulation générale du numérique – 66h CM + 27h TD - Droit européen du numérique – 33h CM + 13h30h TD - Droit public du numérique – 33h CM + 13h30h TD</p> <p>UE Régulation internationale et comparée du numérique – 90h CM - Propriété intellectuelle – 30h CM - Droit international économique – 30h CM - Droit privé comparé – 30h CM</p> <p>UE Expertise linguistique niveau 1 (1 choix valable pour l'année) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>	<p>UE Régulations sectorielles du numérique – 96h CM + 27h TD - Droit européen des innovations et numérique – 33h CM + 13h30h TD - Droit public économique – 33h CM + 13h30h TD - Droit européen du numérique en santé – 30h CM</p> <p>UE Contentieux international – 48h CM + 18h TD - Droit international privé et numérique – 18h CM + 3h TD</p> <p>UE Expertise linguistique niveau 2 (même langue que celle choisie au S1) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p> <p>UE DE SPECIALITE - Parcours droit numérique, IA – 30h CM + 15h TD - Droit du commerce électronique – 30h CM - Initiation à l'informatique – 15h TD - Cours optionnel au choix dans le catalogue ENGAGE.EU (facultatif) <i>Thématique : Digital, Media and Communication</i></p>

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 460h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 279h CM + 178h TD	SEMESTRE 4 – 3h CM
<p>- COMPÉTENCES SPECIALISEES :</p> <p>UE Maîtrise des aspects techniques et de l'encadrement juridique de l'IA – 54h CM + 6h TD - Droit et Ethique de l'IA – 30h CM - Sciences et techniques de l'IA - 24h CM – 6h TD</p> <p>UE Traitement de données numériques – 66h CM + 45h TD - Gouvernance de la donnée – 30h CM - Sciences et techniques des données – 36h CM + 45h TD</p> <p>UE Cybersécurité : protection et régulation d'un système d'information – 70h CM + 12h TD - Droit de la Cybersécurité – 30h CM - Science et technique de la Cybersécurité – 40h CM + 12h TD</p> <p>UE Entreprise numérique – 31h CM + 57h TD - Encadrement juridique du cœur d'activité – 19h CM + 9h TD - Transformation numérique de l'entreprise – 12h CM + 48h TD</p> <p>UE Comprendre l'évolution du numérique et mener une approche critique – 58h CM + 58h TD - Ecosystème juridique interne, national et international – 28h CM - Culture numérique et Informatique avancée – 30h CM + 58h TD</p>	<p>- COMPETENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE Appui à la rédaction d'un rapport professionnel ou d'un mémoire de recherche - Méthodologie – 3h CM</p> <p>Voie au choix pour les étudiants de formation initiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie professionnelle : Stage (minimum 3 mois) ▪ Voie recherche : mémoire de recherche <p>Pour les alternants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie alternance : rapport d'activité <p>UE Evaluation de savoirs hautement spécialisés - Grand oral</p>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master

Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 35 75

Seconde année de master :

Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd04@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 39 92

ALTERNANCE

EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY

Manufacture des Tabacs - Bat. Q
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9

Pôle Alternance

Courriel : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 12 87 14

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués - Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381

Courriel : stages@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 35